

BILLIERS

3 **@gmail.com**

Voiles

Maison du l'Her - 2A, rue du calvaire 56190

*Tél. : 06 47 75 52 32*Courriel : belledevilaine56190

Site: http://www.belledevilaine.fr

Compte rendu du Conseil d'administration du 15 décembre 2023

Le Président, Dominique Prudhomme remercie tous les présents, indique les pouvoirs qui ont été donnés ainsi que les membres absents.

1/ Adhésion, Navigation 2023

Une belle année associative.

Plus d'adhérents, plus de navigations, une maintenance régulière, des travaux de qualité : aménagement intérieur, gréement, nouvelle béquille ... tout cela grâce à des bénévoles soudés et motivés.

2023 est assurément une dense et belle année pour l'association Voiles Traditionnelles en Baie de Vilaine.

Houat, Hoëdic, Belle-Isle, Dumet, la Vilaine et le golfe du Morbihan, quel beau terrain de jeux pour la chaloupe de Billiers qui a aussi participé aux 30 ans du Grand Norven à Piriac et au lancement du Steredenn, dernier maquereautier de la Turballe entièrement restauré par Skolar Mor.

Présente aussi, naturellement, au pardon de Billiers ainsi qu'à la tenue de la buvette du 14 juillet.

Pour l'année 2024, le prix des adhésions reste inchangé :

Membre actif : 30€ - Membre sympathisant adulte : 40€ - Membre sympathisant enfant (moins de 15 ans) : 15€ - Groupe constitué demi-journée : 300€ - Groupe constitué journée : 400€ - Groupe constitué WE : 850€

- Bilan financier au 15/12/2023

Avec le remboursement d'emprunt et les dépenses exceptionnelles pour le bateau,

les frais de justice, le bilan financier 2023 fait apparaître un solde positif de1 325.91€

- Sinistre GUIP

Rappel: l'association, par l'intermédiaire de son avocat M. Yann Nothumb, a assigné les chantiers du Guip et la MMA suite à la mise à l'eau catastrophique de Belle de Vilaine par le chantier du Guip, le 22 avril 2019suite aux travaux de restauration durant 7 mois.

Le 2 juillet 2020, Mme la Présidente du Tribunal Judiciaire de Vannes a désigné comme Expert, M Philippe Bossé.

Celui-ci a réuni l'ensemble des parties concernées pour une réunion d'expertise le 9 septembre 2020.

L'expert, M. Bossé n'ayant rendu aucun rapport pendant deux ans, le tribunal de Vannes a nommé, le 28 octobre 2022, un nouvel expert, M. Blanken.

Celui-ci après une réunion contradictoire à bord de Belle de Vilaine le 11 janvier 2023 a rendu son rapport fin juin 2023.

Malgré ce rapport précis et sans aucune ambiguïté, l'assurance MMA du chantier du Guip n'a pas répondu favorablement à la demande de notre avocat Maître Nothumb concernant le remboursement du préjudice matériel et immatériel ainsi que des frais d'expertises et d'avocat.

A notre demande, notre avocat a donc lancé une procédure d'assignation auprès du chantier du Guip et de son assureur auprès du tribunal de Vannes.

Celle-ci peut être suspendue si la MMA accepte la proposition financière de notre avocat.

- Maintenance bateau

Gaine pour haubanage à changer
Vérification des mâts
Fixation des radeaux de survie à l'avant du roof
Remplacement du plancher intérieur
Arbre et hélice à faire contrôler à Quimperlé lors du carénage
Chaîne de mouillage à changer
CARÉNAGE DU LUNDI 18 MARS COMPRIS AU LUNDI 25 MARS COMPRIS

- Navigation 2024

Manifestations déjà annoncées

Vilaine en Fête du dimanche 5 mai au dimanche 12 mai
Vielles coques Concarneau samedi 6 et dimanche 7 juillet
Brest du vendredi 12 juillet au mercredi 17 juillet
Grande parade jeudi 18 juillet
Douarnenez du vendredi 19 au dimanche 21
Les régates de Port Navalo samedi 20 juillet et dimanche 21 juillet
Vielles coques Concarneau samedi 6 et dimanche 7 juillet

- Hangar, Local

Pour le hangar, Patrick va étudier le coût des travaux nécessaires pour remédier aux problèmes du plancher. Financièrement, il faudra sûrement attendre la fin de la procédure judiciaire pour les réaliser.

En février 2024, nous allons récupérer les éléments nécessaires pour aménager le

local de l'association et aussi remplacer certains rangements du hangar.

- Manifestions diverses

Remerciement aux donateurs de la souscription, manifestation Belle de Vilaine, buvette 14 juillet à réfléchir, à décider, à organiser.

- Élection du Bureau

Le bureau est reconduit, Pierre-Marie souhaite trouver un successeur en 2024

Président : Dominique PRUDHOMME

Vice-Président : Patrick LE PALLEC

Secrétaire : Pierre-Marie LE PEVEDIC

Trésorier : Bernard BERTHO
Trésorier adjoint : Antoine RULLIERE
Responsable navigation : Daniel LE SOMMER
Responsable maintenance : François LE PALLEC
Membre principal d'équipage : Sébastien LE MOUROUX

- Assemblée générale

Samedi 9 février 2024 - 19h - Salle communal de Billiers

Le secrétaire : Pierre-Marie LE PEVEDIC Le président : Dominique

PRUDHOMME